APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES
N° 2021-004

Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

des Infirmiers de liaison (H/F)

à raison d'1,5 ETP

Département infirmier - Oncologie

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

VOTRE PROFIL

1. ***Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :***

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles/ reconnaissance professionnelle émanant du Service Public Fédéral Santé Publique)

Niveau / Orientation	Expérience / spécialisation
Enseignement supérieur de type court (graduat/baccalauréat) infirmier + visa	3 ans d'expérience **exigés** dans une unité oncologique **OU** Spécialisation post-graduat infirmier en oncologie **exigée** (titre professionnel d'infirmier spécialisé en oncologie)

2. ***Vous disposez des connaissances de base dans la suite Office (Word, Excel, PowerPoint) et maitrisez les logiciels Omnipro et Ultragenda.***

3. ***La connaissance d'une langue étrangère est un atout***

4. ***Vous possédez les compétences suivantes :***

Ecoute/Empathie
Organisation
Collaboration
Assertivité
Flexibilité

5. ***Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.***

6. ***Vous disposez des aptitudes physiques requises constatées par le médecin du travail***

CHU de Liège

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Contrat/affectation à durée indéterminée à partir du 1er septembre 2021.
- Site de prestation : CHU Sart-Tilman ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire : temps plein ou temps partiel. Prestations de 7h36 du lundi au vendredi entre 08h00 et 16h21 (45' de temps de repas). (Selon les nécessités du service, la fonction pourrait impliquer une flexibilité horaire et des prestations de weekend le cas échéant). Ces prestations sont au prorata du régime de travail.

- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 2673.51 euros (1.55B)
    - Montant proportionnel en cas de temps partiel
    - Echelle au départ du grade d'infirmier gradué sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7410 (avril 2020)
    - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
    - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle (voir coordonnées dans la rubrique « pour tout renseignement complémentaire»).

  Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV (éliminatoire)
- Entretien de présélection (par téléphone, par visio-conférence ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures (éliminatoire)
- Questionnaire en ligne d'évaluation du potentiel professionnel
- Epreuve écrite, sur convocation (éliminatoire)
- Entrevue finale avec jury (éliminatoire)

DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le **28 février 2021** au plus tard :
    - ✓ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
    - ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
    - ✓ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » -> rubrique « nos offres d'emploi »

- Elle doit être accompagnée des documents suivants :
    - **lettre de motivation**
    - **curriculum vitae détaillé**
    - **photo d'identité**

CHU de Liège

Si vous n'êtes pas membre du personnel du CHU, vous devez **également fournir** :

- Copie du **visa** requis
- Copie de votre **carte d'identité** (avec photo de bonne qualité)
- Copie du **diplôme** requis (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)

Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :
Appel 2021-004 - Infirmier de liaison (H/F) - Oncologie -

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès de Madame Chantal GILLES, tel: 04/284.48.20.
  Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.
- A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement – PINET Olivia: 04/366.84.99, Olivia.Pinet@chuliege.be

Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie.
Avec ses 6000 collaborateurs, il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 1038 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.

Infirmier de liaison - Oncologie

MISSION

Dans la discipline médicale concernée, l'infirmier(e) de liaison assure la coordination de l'itinéraire hospitalier de tout patient atteint d'un cancer, dès l'annonce du diagnostic et tout au long des différents traitements (chimiothérapie, chirurgie, radiothérapie), afin d'assurer la meilleure prise en charge multidisciplinaire de celle-ci.

Positionnement organisationnel	Département infirmier -
Liens hiérarchiques	**Sous l'autorité**
	de l'infirmier chef de service des secteurs oncologiques
	Sous la supervision
	sous la supervision fonctionnelle du ou des chefs de services médicaux concernés
	A autorité sur
	Supervise
Liens fonctionnels	**Collaborations internes**
	- Les responsables et agent du Département infirmier - Tous les membres de son équipe, les médecins et autres professionnels de la santé - L'ensemble du personnel des divers départements ou services (infirmier, pharmacie, administratifs, etc.)
	Collaborations externes
	- Les professionnels de la santé de première ligne - Les écoles, les groupements et associations d'infirmières (spécialisées ou non)

La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.

Responsabilités et activités transversales

Accueil

Offrir un accueil de qualité au patient et le cas échéant à son entourage

Soins infirmiers

Collaborer à l'établissement du diagnostic, du traitement médical ainsi qu'à leurs évaluations
Observer les symptômes, réactions physiques et psychologiques du patient : analyser - décider - planifier - exécuter - évaluer les prestations relevant de son rôle autonome
Assister le médecin dans l'accomplissement d'actes techniques à but diagnostique et/ou thérapeutique
Exécuter les actes prescrits ou confiés par le médecin et les prestations infirmières autonomes
Organiser et coordonner les examens et autres interventions prescrites par le médecin, les prestations infirmières autonomes et éventuellement les prestations des autres professionnels de la santé
Assurer et veiller à la sécurité et au confort du patient et/ou de son entourage

Continuité et suivi des soins

Coordonner et maintenir la continuité du parcours hospitalier du patient
Répartir son temps de travail afin d'assurer le suivi du patient dans les différentes phases de traitements (ex. consultation d'entrée, planification du bilan d'extension / de mise au point, diagnostic et consultations multidisplinaires, éducation de patient, chirurgie, chimiothérapie ou traitement biologique en hospitalisation classique ou hôpital de jour, radiothérapie, suivi, post traitements, etc.)
Assurer la communication interdisciplinaire
Assurer et participer à la continuité des soins (via l'utilisation d'outils : ex. dossier infirmier, consultation infirmière, Dossier Médical Informatisé (DMI), dossier(s) / logiciel(s) de suivi spécifique(s) au service, carnet de liaison) et assurer la circulation de l'information au sein, voire si nécessaire à l'extérieur, de l'unité de soins/secteur/service
Veiller à ce que l'ensemble de ses partenaires (médicaux, paramédicaux et infirmiers) disposent des informations pertinentes nécessaires à l'établissement du diagnostic, du traitement médical et au suivi du patient

Hygiène hospitalière

Respecter et faire respecter les règles d'hygiène hospitalière

Support administratif à l'activité

Respecter les règles administratives de gestion et de tarification
Participer à l'enregistrement du DI-RHM via une tenue pertinente et complète du dossier infirmier

Support logistique à l'activité

Participer à la gestion du stock de matériel et/ou produits
Participer à l'analyse des besoins en matériel
Assurer le rangement, la maintenance et l'utilisation rationnelle du matériel mis à disposition

Participation à la démarche qualité

Appliquer et faire appliquer les règlementations, procédures et protocoles de soins
Participer activement à la démarche d'amélioration continue de la qualité mise en place au sein du secteur / service / département et de l'institution

Développement et maintien des compétences

Acquérir et maintenir ses connaissances de base et spécifiques à l'activité et , si nécessaire, à sa spécialité
Assister à des séminaires, colloques et/ou congrès, lire des articles scientifiques en vue d'assurer sa formation continuée

Enseignement - Formation

Encadrer, superviser et participer à l'évaluation des étudiants et/ou du personnel débutant
Assurer l'enseignement théorique et/ou pratique ainsi que la formation dans son domaine d'activité

Implication dans les activités du Département Infirmier et de l'Institution

Participer aux réunions d'équipe, groupes de travail transversaux, projet EBN, etc.
Intégrer le mode de fonctionnement de l'unité/secteur (ex. respect de la charte, esprit d'équipe, participation au développement et à la mise en place de projets, etc.)
Intégrer le mode de fonctionnement du Département Infirmier (ex. participer à l'entraide inter-unités, renfort, remplacement, objectifs annuels, etc.)
Intégrer le mode de fonctionnement institutionnel (ex. participation à la gestion des lits, coordination de son activité avec celle des autres unités/secteurs, départements, etc.)
Valoriser et contribuer par son savoir-faire et son savoir-être à une bonne image de l'Institution (ex. tenue, port du badge, comportements adéquats, etc.)

Implication dans les activités du département / service

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

Responsabilités et activités spécifiques

Sans objet

-

Cadre de l’activité – Règlementation(s)

AR du 18 juin 1990 fixant la liste des prestations techniques des soins infirmiers et la liste des actes pouvant être confiés par un médecin à des praticiens de l'art infirmier
AR du 21 mars 2003 fixant les normes auxquelles le programme de soins de base en oncologie et le programme de soins d'oncologie doivent répondre pour être agréés
AR N° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions de soins de santé, en particulier le chapitre Ier relatif à l'exercice de l'art infirmier
Code de déontologie des praticiens de l'Art Infirmier belge (avril 2017)
La philosophie de soins du Département infirmier a pour but de maintenir et promouvoir la santé, de rétablir ou de réadapter le patient; au cours de cette démarche, le malade sera considéré comme partenaire à part entière.
La philosophie de soins du Département infirmier est basée sur la définition de la santé par l'O.M.S.; de la charte des droits du patient; du schème conceptuel de Virginia Henderson; des concepts : homme, santé, maladie, etc.
La philosophie de soins du Département infirmier est une approche humaniste holistique et personnalisée à l'égard de l'individu, de la famille et de la collectivité.
Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient
Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service

Département infirmier

Directeur de département : *Eric Maclot*
Adjoint au directeur de département infirmier : *Laura Jeunehomme*

Infirmier chef de service
- Chantal Gilles

- Unité de dialyse
- Hôpital de jour oncologique (+3D)
- Unité d'oncologie (+3C)
- Unité d'oncologie pulmonaire (+3B)
- Unité de gastroentérologie - oncologie (+3A)
- Unité stérile (-3C)
- Unité d'hématologie - oncologie (-3AB)
- Radiothérapie
- Infirmiers de liaison